



## De retour sur Instagram

Depuis janvier, nous avons relancé le compte Instagram de la commune, pour mettre en valeur notre patrimoine et notre saison culturelle notamment.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos de Sévérac d'Aveyron et ses événements via Facebook ou Instagram, pour que nous les partageons.

N°8 - JANVIER / FEVRIER 2023

# La lettre d'infos de Sévérac d'Aveyron

## À Sévérac, la transition 2022-2023 s'est faite sous le signe de la convivialité et de la solidarité

Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de partage et de convivialité. C'est dans cet esprit que la mairie continue depuis de nombreuses années à offrir le **repas de Noël à tous les élèves des écoles publiques** de la commune, moment apprécié des enfants qui vient annoncer les festivités hivernales. Remercions ici les agents de mairie, ainsi que les enseignants qui y ont pris part, contribuant au bon déroulement et à l'ambiance de ce temps fort pour les enfants.

La commune a également renouvelé sa participation à la **campagne de dons nommée « Boîtes en fête »**, en lien avec les centres sociaux de Millau. C'est une quarantaine de paquets cadeaux qui ont été récoltés pour les plus démunis. Merci aux Sévéragais qui ont participé à cette action de solidarité.

Au vu de son succès, **le concours de dessins de Noël a lui aussi été reconduit**, et les enfants nous ont régales de leur créativité et de leur humour, sur le thème « Drôle de Noël ». Chaque participant s'est vu récompensé d'un assortiment de chocolats, et les 3 dessins gagnants nous font l'honneur de décorer la carte de vœux 2023 de la Mairie.

La remise des prix s'est faite lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, le 6 janvier. Outre l'occasion de faire un bilan des deux années écoulées et des projets en cours - le covid ne nous ayant pas permis d'organiser ce type de rencontre les deux années précédentes - cette cérémonie fut aussi l'occasion d'une **rencontre entre les citoyens de toute génération et les élus de la mairie**. Un moment convivial auquel a largement contribué le centre culturel en mettant à profit ses décorations de fête et ses compétences culinaires avec l'atelier cuisine. Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé.



Cérémonie des vœux



Carte de vœux 2023

## La future médiathèque



Image de synthèse de la future médiathèque

Le projet de la nouvelle médiathèque de Sévérac d'Aveyron avance. Après l'obtention du permis de construire en avril dernier, **les travaux ont débutés en janvier 2023**. Ils devraient durer un an pour une livraison du bâtiment début 2024.

Les premières étapes ont été le terrassement et l'installation des micropieux permettant la stabilité du bâtiment. **Les déblais évacués à cette occasion sont réutilisés** pour créer une plateforme afin d'agrandir le terrain de pétanque voisin et **créer un nouveau parking** pour la salle d'animations et la cité médiévale.

## Extinction partielle de l'éclairage public

Soucieuse de réduire notre consommation énergétique, tant d'un point de vue écologique qu'économique, la commune avait lancé le projet de **réduire l'éclairage nocturne**. Ainsi, une consultation avait été diffusée auprès des sévéragais pour choisir le scénario d'extinction partielle qui convenait au plus grand nombre.

Peut-être l'avez-vous remarqué, **cette extinction est effective depuis le 17 janvier**. L'éclairage public s'éteint **de 23h00 à 6h00** dans la plupart des villages grâce aux 70 armoires équipées d'horloges astronomiques.

Seuls quelques hameaux et écarts restent allumés toute la nuit **jusqu'à la livraison et la mise en place des 46 dernières horloges prévue le 21 février 2023**. À terme, cela représentera donc une **économie d'énergie de 55%**.

L'été, du 21 juin au 23 septembre, l'éclairage s'éteindra de 1h00 à 6h00 du matin.

# Nuit de la thermographie

Le lundi 16 janvier, la mairie de Sévérac d'Aveyron et le Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNRGC) organisaient, en partenariat avec la Communauté de Communes, la nuit de la thermographie à Lapanouse, avec pour objectif une sensibilisation à la maîtrise de l'énergie de nos habitations.

Si vous souhaitez des informations sur les aménagements possibles pour vos logements et les aides financières proposées:

✉ [info.energie@parc-grands-causses.fr](mailto:info.energie@parc-grands-causses.fr) ou [www.parc-grands-causses.fr/des-actions/energie-et-climat/le-service-renovoccitanie](http://www.parc-grands-causses.fr/des-actions/energie-et-climat/le-service-renovoccitanie) ↗

Par ailleurs, les conseillers énergétiques du service Renov'Occitanie tiennent des **permanences à la maison France Services de Sévérac d'Aveyron**, 9 rue des douves, les 1er et 3ème jeudi après-midi de chaque mois. Vous pouvez obtenir **des conseils et un diagnostic énergétique gratuit** de votre logement avant réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

# La double facturation de l'eau

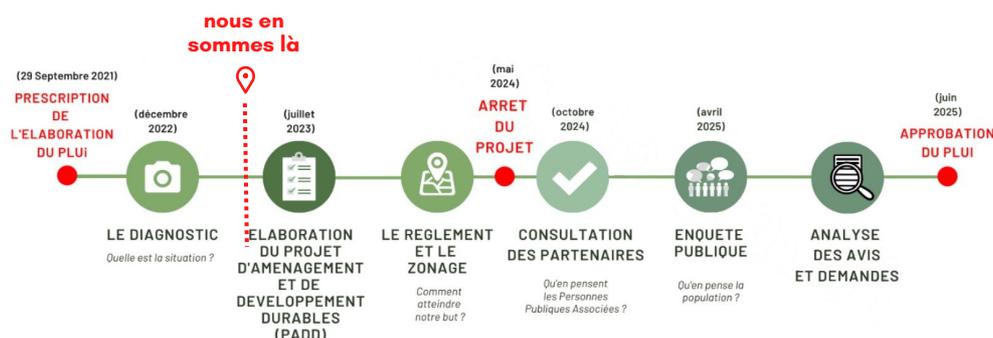
NOUVEAU : vous recevrez dorénavant deux factures d'eau par an.

Les paiements en un versement unique annuel sont interdits : chaque abonné doit avoir la possibilité de payer sa consommation annuelle au minimum en deux fois. De ce fait, vous recevrez deux factures :

- La première facture envoyée en février/mars correspondra à la moitié du prix de l'abonnement +30 % de la facture totale (estimée selon la consommation de l'année précédente),
- La deuxième facture envoyée en juillet/août correspondra au solde de votre facture de l'année.

Cette double facturation sera également mise en place pour l'assainissement.

## Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables



La conception du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), lancé en 2021, suit son cours avec une **nouvelle étape** qui débutera **ce printemps 2023** : l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, qui en est l'une des pièces maîtresse.

En effet, après un diagnostic du territoire, le PADD est un **document obligatoire** qui définit les orientations générales prévues en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement ainsi que de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers d'un territoire. Il servira donc à **déterminer les grandes orientations d'aménagement et de développement** qui

structureront le projet de territoire de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

🔔 Nous vous rappelons par ailleurs que, tout au long de la procédure, **vous pouvez faire connaître vos remarques et vos demandes** notamment en matière d'urbanisme, de zonage... sur les registres ouverts **dans chaque mairie déléguée ainsi qu'à la mairie siège** et ce jusqu'à la délibération d'arrêt du projet prévue au **printemps 2024**. Vos demandes peuvent aussi être formulées par écrit et déposées en mairie ou envoyées par courrier. Un bilan de la concertation sera ensuite dressé à l'occasion de la délibération d'arrêt du projet.

## AGENDA



**11 FÉVRIER À 17H30**

Salle des fêtes de Lapanouse

**Germaine, Boussole et Tranquille**  
(spectacle musical)

À partir de 6 ans - Tarifs de 5€ à 10€



**25 MARS À 18h00**

Salle d'animations de Sévérac-le-Château

**Le Cirque Piètre** (cirque)

À partir de 8 ans - Tarifs de 5€ à 10€

## CINÉMA

**1ER MARS À 13H30, 15H30 ET 17H00**

Maison du Temps Libre, Sévérac-le-château

**Graine de Champion** à 13h30

**Supersticot, le plus tortillant des superhéros !**

à 15h30 - Cinéma jeune public à partir de 3 ans.

Activité tout public en sortie de projection : atelier "des héros à modeler".

**Astérix et Obélix: L'Empire du Milieu** à 17h00

**14 AVRIL À 18H00 ET 20H30**

Maison du Temps Libre, Sévérac-le-château

La programmation des séances du 14 avril vous sera communiquée ultérieurement.